



"En avril, ne te découvre pas..."

Que ce printemps s'annonce riche en événements de toutes sortes !

Nous accueillerons nos amis calafiens avant de nous rendre en Catalogne pour célébrer les 10 ans d'un jumelage européen basé sur des valeurs partagées de fraternité et de solidarité.

Dans le même temps nous voterons pour faire un choix devant s'inscrire dans le respect de ces mêmes valeurs qui forment le socle de notre République. Cette élection présidentielle s'apparente à un calendrier de l'Avant où chaque jour réserve une mauvaise surprise médiatico-judiciaire. Je souhaite que nous retrouvions la sérénité nécessaire pour permettre à notre pays de ne pas tomber dans un populisme facile de rejet d'un soi-disant "système" français envié de par le Monde.

Au niveau local, vos élus sont mobilisés pour accueillir les nouveaux entrepreneurs qui choisissent de s'installer sur notre commune. C'est grâce à eux que l'emploi se crée et permet la création de ressources fiscales.

Je vous souhaite un beau printemps tout en vous conseillant de rester couvert car le climat pourrait être tumultueux ...

Jean-Luc Alibert, Maire



Elections
présidentielles
23 avril et 7 mai



Elections législatives
11 et 18 juin

Au vu du nombre d'habitants, la commune de Soual a souhaité organiser 2 bureaux de vote.

Bureau n° 1 : salle des associations
Bureau n° 2 : école primaire

Le bureau de vote qui vous est attribué figure sur la nouvelle carte d'électeur qui vous a été adressée par voie postale fin mars.

Horaires des bureaux de vote
de 8h à 19h pour les élections présidentielles
de 8h à 18h pour les élections législatives

Laura Martinez, nouvelle directrice de l'ALAE

Nous avons accueilli au 1^{er} janvier 2017, **Laura Martinez**. Elle a rejoint l'équipe municipale en tant que Directrice de l'Accueil de Loisirs Associé à l'École. Elle intervient sur tous les temps périscolaires et est l'interlocutrice privilégiée des familles.



Carte Nationale d'Identité (CNI)

Depuis le 7 mars, le dépôt des demandes de CNI doit être effectué dans l'une des 16 communes du département équipées du dispositif de recueil d'empreintes. Les communes les plus proches de Soual sont Castres et Puylaurens.

Il est toujours possible de retirer les imprimés auprès du secrétariat ou de télécharger le document sur <https://passeport.ants.gouv.fr/>.

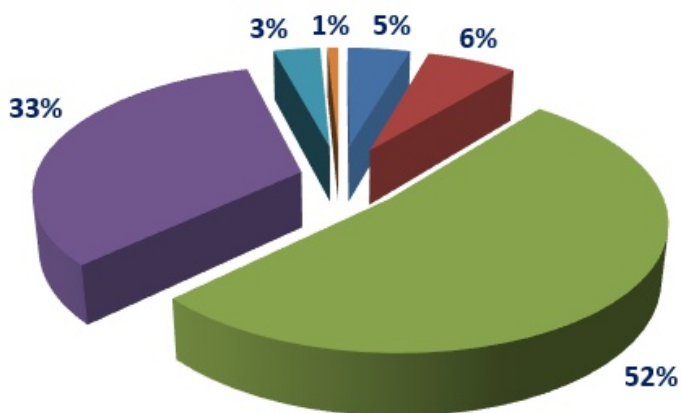


Budget 2017 : des finances saines et solides

Le bilan de notre exercice financier 2016 traduit les efforts entrepris depuis trois ans. Les conséquences de baisses de dotations de l'Etat nous contraignent à adopter un mode de gestion extrêmement rigoureux tout en maintenant une qualité de services et de moyens constants. La maîtrise de nos dépenses permet de dégager un résultat positif qui alimentera notre budget d'investissement 2017.

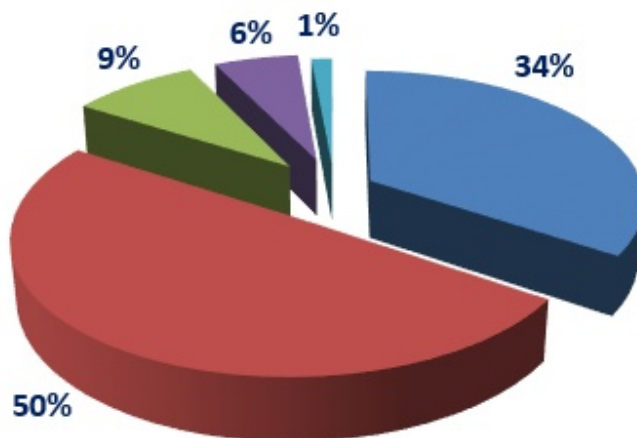
Cette gestion raisonnée nous permet également de ne pas alourdir l'impôt sur les ménages : **pas d'augmentation de la fiscalité en 2017 !**

Budget Primitif Principal 2017 Commune Recettes de fonctionnement : 1 405 640 €



- Atténuations de charges
- Produits services, domaine et ventes div.
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courante
- Produits exceptionnels

Budget Primitif principal 2017 Commune Dépenses de fonctionnement : 1 405 640 €



- Charges à caractère général
- Charges de personnel, frais assimilés
- Virement à la section d'investissement
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières

Afin de maintenir nos investissements, la municipalité a sollicité différentes aides et subventions pour ses projets. C'est ainsi qu'ont été collectés sur ces trois années un total de **334 000€ !**



En partenariat avec l'intercommunalité, la municipalité soutient les initiatives de développement économique de notre territoire. En ce début d'année nous avons accueilli de nouvelles activités autour du sport route de Castres (Vitaliberté) et de l'alimentation bio (Bio d'Occ) sur la ZA de la Prade. Cette dynamique confirme l'attractivité de notre commune.

Déchets Verts : un service revu

La collecte des déchets verts était un service intercommunal rendu aux soualais depuis de nombreuses années et effectuée par les agents de la commune en appui de la Communauté de Communes Sor et Agout (CCSA). L'intercommunalité a décidé de l'arrêter.



Conscients de l'utilité et de l'intérêt de cette collecte et malgré les contraintes techniques et financières, les élus soualais ont souhaité la maintenir jusqu'au mois de septembre 2017 pour tous les habitants. Ainsi les dates des prochaines collectes seront :

**25 avril, 30 mai, 27 juin,
18 juillet et 5 septembre**

A partir de début octobre, ce service sera réservé aux personnes de plus de 65 ans et à celles ayant une reconnaissance de handicap ; il faut savoir que ces personnes représentent 80% des usagers actuels. Les bénéficiaires devront se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie avant le 1^{er} septembre 2017.

Rappel : Soual a la chance de bénéficier d'une déchetterie Tryfil sur son territoire, horaires d'ouverture du mardi au samedi inclus de 9h à 12h et de 14h à 18h.

D'ici juin 2017, Soual mettra à disposition une borne IRVE rapide (Infrastructure de Recharge pour Véhicules Electriques).

Cette borne sera installée sur le parking réaménagé de l'impasse des Clairs Logis (route de Castres), facilement repérable sur l'axe routier le plus fréquenté de notre ville, rapidement accessible par les sentiers piétonniers aux commerces et services du centre mais également à égale distance de la ZA de la Prade et du centre-bourg.

Ce dispositif intègre le programme de déploiement du SDET (Syndicat Départemental d'Energies du Tarn) d'équiper 90 communes du Tarn d'ici l'été. Soual s'était inscrite dans ce programme depuis plus d'un an.



Place d'Occitanie : un nouveau nom pour une place renouvelée

Plan de Prévention des Risques (PPRi)

Aujourd'hui, les sens de circulation et les places de parking sont mal matérialisés. Les jours de marché, un grand nombre de places de stationnement sont perdues et la circulation devient très vite compliquée.

La rue des Vieux Logis sera en sens unique en sortie vers la Grand' Rue.

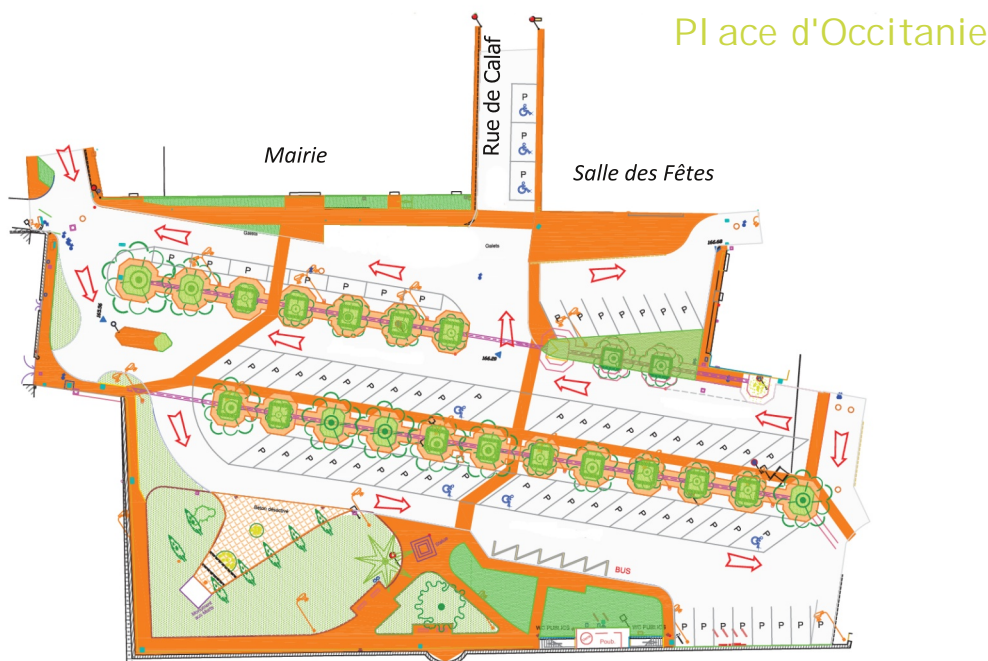
Des panneaux d'information et une signalisation seront mis en place au moment des travaux.

Avec la nouvelle organisation, **le retournement se fera en fond de place, 66 places de parking dont 7 pour personnes handicapées et le cheminement piétonnier seront matérialisés.** Les jours de marché, la circulation se fera autour de celui-ci.

Au terme de ces travaux, la place de la mairie sera rebaptisée **Place d'Occitanie** et la rue entre la Mairie et la salle des fêtes **Rue de Calaf** en l'honneur des 10 ans du Jumelage.

Le Plan de Prévention des Risques (PPRi) est un document établi par les services de l'Etat, destiné à évaluer les zones pouvant subir des inondations et proposant des solutions techniques, juridiques et humaines pour y faire face. Actuellement, le PPRi du bassin versant du Sor est en phase de renouvellement, il remplacera celui en vigueur depuis 2008.

Les nouvelles techniques ont permis d'affiner le calcul de la vitesse de propagation des eaux et d'améliorer la localisation et donc le tracé de la carte. Une enquête publique organisée par les services de l'Etat sera prochainement lancée. Elle permettra aux propriétaires concernés, riverains du Sant et du Sor, d'en vérifier les conséquences.



Inondation 2013 rue du Barry

De nouveaux logements, un patrimoine préservé

Fin 2015, la municipalité a validé l'acquisition d'une maison d'habitation attenante à la mairie. Sa superficie totale est de 240 m² sur trois niveaux.

Notre objectif est d'étoffer le parc locatif de Soual en proposant des surfaces adaptées aux besoins actuels. **Seront créés quatre logements dont un en rez-de-chaussée accessible aux personnes à mobilité réduite.**

Ce projet permettra de bénéficier de revenus complémentaires qui consolideront les finances municipales de façon pérenne.

Les phases d'appels d'offres et de choix des entreprises sont terminées. Les travaux de réfection et d'aménagement vont débuter en avril/mai 2017. Les logements devraient être disponibles à la location en fin d'année 2017.

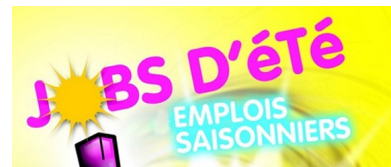


Plan d'architecte

Assainissement

Fin 2019, les 26 communes de la CCSA devront transférer la compétence assainissement à la CCSA. Pour organiser ce transfert un comité de pilotage a été créé.

Afin de connaître les réseaux, un état des lieux va être réalisé pour chaque commune. Concernant Soual, aucune extension de réseau n'est prévue avant le transfert de compétence fin 2019.



La Mairie recrute des jeunes Soualais de 18 ans et plus en emplois saisonniers pour des missions au Service Environnement et Technique. Ce contrat, qui n'est possible qu'une seule fois par étudiant, est proposé pour une durée de 15 jours sur la période allant de mi-juin à fin août. **Les demandes (lettre de motivation + CV avec photo) sont à déposer à l'accueil de la Mairie avant le 3 mai 2017 dernier délai.**

Des économies d'énergie pour moins consommer

Les travaux de remplacement des fenêtres des 11 appartements de l'immeuble de la mairie sont terminés. Les volets en persiennes situés à l'arrière du bâtiment ont également été changés par des volets roulants solaires.

Les locataires sont très satisfaits du confort thermique et phonique obtenus. Ceci va permettre de réaliser des économies d'énergie.



Au fil des jours...



CMJ

AVRIL

dimanche 23 : 8h-19h 1^{er} tour Elections Présidentielles

dimanche 23 : 14h30 Loto de l'Union Sportive Soualaise - *Salle des Fêtes*

mardi 25 : 14h-15h30 Séance de relaxation destinés aux Aidants - *Salle des Associations*

jeudi 27 : 20h30 Réunion Orientations Budgétaires - *Mairie*

samedi 29 : 20h30 Soirée spectacle organisée la Société Culturelle et Alain et ses chanteurs - *Salle des Fêtes*

29-30 avril : Concours Recherche Utilitaire organisé par Ac'Crocs Chiens - *Terrain de Verdalle*

MAI

dimanche 7 : 8h-19h 2nd tour Elections Présidentielles

dimanche 7 : Symposium hélicoptères organisé par SMAC - *Terrain rte de Verdalle*

lundi 8 : Commémoration Armistice 2nde Guerre Mondiale - *Square des Anciens Combattants*

13-14 mai et 20-21 mai : Délégation de Calaf à Soual dans le cadre des 10 ans du Jumelage - voir feuillet joint

samedi 20 : dès 14h Fête des Etangs - *Base des Etangs Saix*

dimanche 28 : Inter Club Electrique organisé par SMAC - *Terrain rte de Verdalle*

JUIN

3-4 juin : Concours Ring (CSAU, Brevet, I, II & III) organisé par Ac'Crocs Chiens - *Terrain de Verdalle*

3-4-5 juin : Délégation de Soual à Calaf dans le cadre des 10 ans du Jumelage - voir feuillet joint

samedi 10 : 7h Concours de pêche organisé par l'AAPPMA

dimanche 11 : 8h-18h 1^{er} tour Elections Législatives

samedi 17 : Fête de la MJC - *Salle des Fêtes*

dimanche 18 : 8h-18h 2nd tour Elections Législatives

dimanche 18 : Interclub départemental organisé par SMAC - *Terrain rte de Verdalle*

mardi 20 : 14h-15h30 Rencontre thématique organisée par Collectif des Aidants - *Salle des Associations*

mercredi 21 : dès 19h Fête de la Musique - *Place de la Mairie*

samedi 24 : Tournoi Jean Paul Fabres organisé par Sor Agout 15 - *Stade de la Balonié*

dimanche 25 : Course cycliste "La Soualaise"

JUILLET

samedi 1^{er} : 10h Fête de l'école - *Salle des Fêtes* suivie de la Kermesse organisée par Les Enfants d'Abord - *Cour Ecole Maternelle*

vendredi 14 : Fête Nationale - *Résidence Elie Gasc*

dimanche 16 : "Arts en Fête à Massaguel et Verdalle" organisée par la CCSA

Dans quelques jours, vous allez voir apposées dans notre village, des affiches créées par le CMJ.

Cette année, les élus travaillent sur "**Bien vivre à Soual en toute sécurité**".



Ils ont imaginé des affiches avec des dessins et des slogans "**Si tu penses à nous, roule tout doux**" ou encore "**Attention Enfants**" afin que les automobilistes qui traversent notre village soient plus attentifs à la sécurité des enfants.

Casque obligatoire pour les enfants à vélos (décret n°2016-1800 et arrêté du 21/12/16)

Depuis le 22 mars, le port du casque est obligatoire pour les conducteurs de cycle et leurs passagers âgés de moins de 12 ans. Les adultes transportant ou accompagnant des enfants ne portant pas de casque sont passibles d'une amende de 4^e classe (135 euros). Le casque doit être conforme à la réglementation "CE".



Inscriptions au Restaurant Scolaire : "peut mieux faire"

Les changements, ce n'est pas si évident... nous en voulons pour preuve les défaillances qu'ont connues notre système d'inscription en ligne au restaurant scolaire, lancé à la rentrée 2016/2017.

Face à ces difficultés, les services périscolaires ont immédiatement mis en place une alternative provisoire sous forme de formulaire à remplir en ligne ou de mail type à adresser à la Directrice de l'ALAE chaque semaine.

Nous rappelons aux parents que, pour une gestion efficace des effectifs et du nombre de repas facturés, il est obligatoire d'inscrire leur enfant au restaurant scolaire avant le jeudi midi pour les repas pris la semaine suivante. Toute modification qui surviendrait passé ce délai devra impérativement être communiquée par sms (06.12.80.08.39) le matin avant 9h. A défaut et conformément au règlement intérieur, le prix du repas sera majoré.

Toutefois, afin d'apporter des solutions à tous les acteurs, la Municipalité a fait le choix d'investir dans un logiciel had-oc qui sera opérationnel à la rentrée scolaire 2017/2018.

D'ici-là, pour le confort des enfants, éviter l'agacement des parents, ne pas occasionner de surcroît de travail aux agents et limiter les dépenses inutiles, **le service périscolaire remercie les familles de leur étroite collaboration dans l'application des procédures et le respect des délais.**



Sensibilisons nos enfants au Zéro Phyto...

Certains lieux sont laissés en "espaces naturels" depuis le printemps 2016, ceci pour préserver et favoriser la biodiversité. Sur ces zones, les désherbants ne sont plus utilisés et une tonte tardive sera effectuée en juin.

Dans le cadre des activités périscolaires, des petits panneaux d'information seront réalisés par les enfants et installés dans les espaces publics sur les lieux de biodiversité. Inscriptions sur ces panneaux : "Espaces sans pesticides", "Refuge de biodiversité", "Fauchage retardé", "Nature préservée", "Zéro Phyto".

Salon des Artistes du Réalisme

La mairie de Soual tient à maintenir une exposition qui vise à faire connaître à chacun la notion de "Réalisme" en peinture et qui, jusque-là, a remporté un grand succès.

2017 a revêtu donc un caractère novateur dans la mesure où a été représenté un panel plus élargi d'artistes reconnus pour leurs qualités techniques dans l'art figuratif (réalisme).

Ce Salon a été créé par des artistes qui cherchent à représenter la réalité à leur manière, ceci afin de faire découvrir au grand public ce qui se fait de mieux dans la peinture traditionnelle. Parce qu'une image très réduite est donnée à la peinture figurative et que l'on ne soupçonne pas tous les styles qui se rapprochent ainsi que l'évolution des techniques traditionnelles. Chaque artiste est sélectionné pour représenter au mieux son style de peinture (classicisme, figuratif, impressionnisme, réalisme, hyperréalisme, trompe l'œil...) du moment que sa technique a atteint le plus haut niveau. Ce sont des valeurs de qualité qui prennent le dessus sur la nouveauté expérimentale.

De nos jours tout est pour la forme, rien pour le fond. Beaucoup de « blabla », de concepts dans la pure abstraction, de paroles dans le vide, d'explications superficielles. Que de discours creux pour cacher des carences profondes !!!

Le dessin, la perspective, la théorie de la couleur, l'ombre et la lumière... ne sont que des moyens pour mieux arriver à apprivoiser la technique, le reste n'est que du travail personnel, de l'inspiration, de l'image, de l'idée et/ou de l'état d'âme du moment de l'artiste.

Les « phraseurs » n'admettent pas ces paramètres qui représentent une contrainte, mais aussi, la condition essentielle de la liberté d'expression.

A la fin le résultat est une œuvre sincère, d'une sensibilité qui doit aller droit au cœur du spectateur. Ce que l'on recherche, c'est l'expression et la satisfaction d'ordre purement visuel que peut procurer la contemplation d'un tableau. On ne veut pas rentrer dans la vieille querelle de « l'art pour l'art ou l'art au service d'une cause ou d'une pensée ».

L'événement est bien implanté à Soual sur la période printanière et nous cherchons à étendre cette exposition pour donner plus de visibilité à la peinture figurative. Des Salons de ce style prennent une grande ampleur à l'étranger, notamment aux Etats Unis, et c'est pour cela que nous voulons apporter cette médiatisation en France.



Eliane Salvat de Niort

Adjointe à la Culture, au Patrimoine et à l'Environnement

Sculpture à Soual

Le Réseau Arts Plastiques de la Communauté de Communes Sor Agout a lancé un projet de sculpture itinérante. L'idée est de proposer à un artiste un lieu d'exposition visible, dans un endroit très fréquenté, pour une période de six mois.

Le point de départ sera toujours le haut de la place de la Mairie de Soual. La première sculpture est un **taureau "Saint Sauvé" de l'artiste plasticien José Vaz**. Le coup d'envoi de ce projet a été donné lors du vernissage du Salon des Artistes du Réalisme le samedi 25 mars. Cette sculpture poursuivra sa route vers une autre commune de la CCSA lors de la mise en place de la sculpture suivante, le jour du vernissage du Salon des Arts en octobre.



Bibliothèque du Partage

"Pour que les livres voyagent librement entre les différentes générations de soualais."

Dans le cadre de la réfection des Berges du Sor, la Municipalité a décidé de créer un espace de convivialité et de détente pour les soualais où petits et grands pourront se retrouver pour l'art de la contemplation, la lecture, l'échange...

La commission Culture, Patrimoine & Environnement souhaite mener une action de proximité et d'échanges entre les habitants en installant une **Bibliothèque du Partage** sur cet espace courant juin.

En voici le principe :

- Vous avez un livre, il traîne sur une étagère, donnez-le... Et prenez-en un autre !
- Cet échange est anonyme et gratuit. Pensez seulement au bonheur de faire lire à un autre ce qui vous a plu, c'est le bonheur de partager. La solidarité c'est donner, partager, sans compter.

Cette bibliothèque du partage sera confectionnée par les agents du Service Environnement et Techniques et implantée sous le grand sapin. Afin d'agrémenter cet espace, des petits « salons » avec des tables et des bancs seront réalisés avec du matériel de récupération (palettes).

Une carte postale va être distribuée dans les différents commerces situés à proximité de la place afin de sensibiliser le public à ce projet.

Note : Cette bibliothèque du partage ne remplacera pas le service fourni par la bibliothèque municipale Nicole Lefebvre.



Exemple de Bibliothèque de Partage réalisée en Vendée

Culture musicale : Soual donne le "la" !

Dans le cadre de sa politique culturelle et afin de faciliter l'accès à la musique au plus grand nombre, la Municipalité a voté une délibération qui prévoit la participation de la commune aux frais d'inscription des enfants au Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn (Castres).

La commune prendra en charge 50% du montant des frais d'inscription des enfants soualais dont les parents sont non-imposables.



Jumelage Soual-Calaf

Dans le cadre du 10^{ème} anniversaire de notre Jumelage avec Calaf, des rencontres sont prévues :

- les 13 et 14 Mai : rencontre des clubs de football de Soual et Calaf à Soual
- les 20 et 21 Mai : une délégation de Calaf sera accueillie à Soual
- 3, 4 et 5 Juin : une délégation de Soual se rendra à Calaf

Week-end du 20-21 mai(*)

Samedi 20 mai

Vers 15h, arrivée de la délégation de Calaf à Soual

Dès 19h, Soirée Festive à la Salle des Fêtes

- **Danses « populaires »** des enfants de Calaf : « Dansaires »
- « Gigantes i grallets »
- **Buffet dînatoire** (apéritif, repas, vin, café) 10 euros/pers sur inscription

• **Animations musicales et dansantes** avec les groupes « Self Panic » et « Nanou Passion »

A partir de 23h, arrivée des cyclistes du club « Bike Calaf » dans le cadre de la ronde cycliste Calaf-Soual-Calaf (calendrier des Brevets Internationaux (AUDAX Club Parisien))

- départ de la Mairie de Calaf à 6h le samedi 20 mai 2017 (408 kms), arrivée à Soual à partir de 23h (arrivée échelonnée)

Dimanche 21 mai

10h : **Visite guidée de Soual** avec les Géants de Calaf : « Cercavila »

12h : Cérémonies du Jumelage à la Salle des Fêtes

15h : Départ des Calafiens

Cet événement sera réalisé en collaboration avec des associations soualais.

Week-end du 3-4-5 juin(*)

Samedi 3 juin

9h Départ de la Place de la Mairie de Soual en bus

13h Pique-nique tiré du sac (arrêt de 45 min)

vers 15h Arrivée à Calaf

Visite guidée dans Calaf

Repas avec la municipalité de Calaf

Dimanche 4 juin

Fête "Arrela't a Calf", dans le parc de Calaf avec des prestations musicales, mini-concert des enfants de l'école de musique de Calaf, défilé des "Gengants i grallers", dégustation de tapas

Lundi 5 juin

Arrivée vers 18h à Soual

Coût estimatif du séjour : 170 euros/pers, l'hébergement ainsi que les différents repas se feront à Casal la Salle Sant Marti.

Renseignements et inscriptions auprès du secrétariat de mairie avant le **11 mai**

(un chèque de caution de 80 euros à l'ordre du Trésor Public sera à déposer lors de l'inscription)

(*) programme provisoire